

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DU BASSIN AUTERIVAIN  
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	40	44

**N° 127/2018**

**OBJET : Autorisation du Président à engager la consultation pour les travaux de construction de la déchèterie de Cintegabelle**

**L'an deux mille dix-huit et le 05 juin à 20h30,**

**Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 29 mai 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mesdames Cathy HOAREAU, Danielle TENSA, Monique DUPRAT, Joséphine ZAMPESE, Annick MELINAT, Pierrette HENDRICK, Monique COURBIERES, Marie-Christine ARAZILS, Céline GABRIEL, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL MAZZOLO, Catherine MONIER, Sabine PARACHE.

Messieurs René PACHER, René AZEMA, Joël MASSACRIER, Pascal TATIBOUET, Gilles COMBES, Philippe FOURMENTIN, Pascal BAYONI, Dominique BLANCHOT, Jean CHENIN, Jean-Louis REMY, Patrick LACAMPAGNE, Régis GRANGE, Michel ZDAN, Franck MUNIGLIA, Guy VESELY, Jean-Claude ROUANE, Floréal MUNOZ, Joël CAZAJUS, Serge DEMANGE, Bernard TISSEIRE, Pierre-Yves CAILLAT, Wilfrid PASQUET, Serge BAURENS, Claude DIDIER, Jean-Claude BLANC, Denis BEZIAT, Michel COURTIADÉ.

**ABSENTS AVEC PROCURATION** : Mme Nadine BARRE donne procuration à Mr Philippe FOURMENTIN, Mr Jean DELCASSE donne procuration à Mme Marie-Christine ARAZILS, Mr Serge DEJEAN donne procuration à Mr Jean-Claude ROUANE, Mme Nadia ESTANG donne procuration à Mme Sabine PARACHE.

**ABSENTS EXCUSES** : Messieurs Serge MARQUIER, Monsieur Sébastien VINCINI, René MARCHAND.

**ABSENTS NON EXCUSES** : Monsieur Patrick CASTRO.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Monsieur Joël MASSACRIER a été nommé secrétaire de séance.**

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de la délibération n°25/2018 du 6 février 2018, il doit solliciter l'autorisation du Conseil communautaire pour engager les consultations dont le montant est estimé supérieur à 221 000€ HT.

En conséquence, Monsieur le Président sollicite l'autorisation du Conseil pour le point suivant :

- Travaux de construction de la déchèterie de Cintegabelle

Monsieur le Président précise que dans le cadre de cette consultation, le cabinet d'études OTCE INFRA été désigné maître d'œuvre de l'opération.

Monsieur le Président souligne que le réseau actuel de déchèteries n'est pas adapté et ne garantit pas la sécurité nécessaire aux usagers et personnels.

Les élus se sont donc orientés vers un réseau de 2 déchèteries sur le territoire (une à Cintegabelle et une à Auterive).

La reconstruction de la déchèterie de Cintegabelle a pour but de satisfaire aux besoins de la population se trouvant dans le sud du territoire.

Les travaux de la déchèterie de Cintegabelle consistent en la remise aux normes ainsi que la construction de quais.

Le rendu du PRO est prévu début juin; le dossier de consultation en cours de rédaction sera finalisé à la même période.

Dès lors, la consultation pour la désignation des entreprises pourra être engagée en suivant.

La durée prévisionnelle des travaux est d'environ 6 mois dont période de préparation.

Considérant l'exposé ci-dessus, le conseil communautaire, à l'unanimité :

**AUTORISE** le Président à engager la consultation ci-dessus désignée et à prendre toutes les mesures administratives éventuelles au cours de la consultation.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,  
Serge BAURENS